



## COMPTE RENDU DE LA RPN DU 19 06 2018 SUR LES SALAIRES

Les partenaires sociaux étaient conviés ce 19 juin 2018 par l'UCANSS à une réunion de négociation sur les salaires 2018.

On s'en doutait un peu : **Il n'y avait strictement rien à négocier !**

Le cadrage 2018 de la RMPP est de nouveau en baisse: 1,50% au lieu des 1,70% de 2017 acquis de justesse suite à l'intervention de la CFE CGC de la CFDT et de la CFTC.

Sur ces 1,50%, les effets reports laisse un disponible de 1,06% juste suffisant pour garantir les mesures individuelles dans les organismes.

En conséquence, le COMEX a laissé le soin au Directeur par intérim de l'UCANSS de nous préciser la situation.

**Pas d'augmentation collective pour 2018.** Et à notre avis, cette situation risque fort de perdurer dans le temps tant que la RMPP ne remontera pas. D'autant que du côté de la fonction publique, il y a une volonté de gel du point d'indice.

**Une individualisation des salaires accrue.** Le COMEX renvoie l'intégralité du disponible de l'enveloppe au niveau local pour mieux financer le GVT. Il appartiendra aux représentants locaux de peser sur les choix des directions et surtout de vérifier qu'elles utilisent effectivement l'intégralité de l'enveloppe pour les points de compétences et les parcours professionnels .

Il faudra craindre dans ce schéma un accroissement des laissés pour compte du fait d'une enveloppe insuffisante ou simplement parce qu'il faut savoir plaire à son N+1.

**Une menace sur les négociations sur la classification :** Le COMEX s'interroge en effet sur sa capacité à maintenir les rencontres en cours compte tenu de l'absence d'un financement pérennisé, ce dont la CFE CGC s'était d'emblée inquiétée dès l'ouverture des travaux.

Au passage, l'UCANSS a osé le raccourci d'un gain de pouvoir d'achat des salariés de 1,9% dans le cadre du passage pour la part salarié des cotisations maladie et chômage à la CSG majorée pour justifier sa position.

La dernière vraie négociation sur la valeur du point date de 2010. Les quelques très légères augmentations plus ou moins ciblées obtenues dans l'intervalle 2010-2017 n'avaient pour but que de contenir la grogne des personnels cadres et employés auxquels nos organismes nationaux demandent de plus en plus sans se soucier de la capacité à faire au niveau local.

**Allons nous continuer à accepter cette politique du pire et de ne bénéficier d'aucune reconnaissance sans réagir ?**